

EHPAD JOSEPH SAUVY

FICHE MISSION

QUALIFICATION : AS / AMP / AES

MISSION : POOL de Remplacement

Définition de la mission :

L'AS / AMP / AES se porte volontaire pour assurer des remplacements sur les différents services de l'EHPAD JOSEPH SAUVY en sus de la fiche de poste initiale inhérente aux fonctions d'ASD / AMP / AES.

La Mission de « Pool de Remplacement » se décline comme suit :

- Le changement de service/équipe sera planifié selon les besoins de remplacement potentiellement sur les 2 équipes (EHPAD). L'adaptation aux pratiques du service devra être rapide.
- Durant la prise de poste sur le service, l'AS / AMP / AES assurera pleinement ses fonctions conformément à la fiche de poste et aux fiches de tâches validées du service concerné.
- La durée de travail hebdomadaire est conforme aux cycles de travail des services concernés.
- Les repos hebdomadaires sont conformes aux cycles de travail validés des différents services.
- Les horaires proposés seront en fonction des horaires disponibles sur le service. Les plannings vacants longue durée seront privilégiés.
- L'affichage des plannings se fera comme pour tous les salariés de l'Ehpad conformément au droit du travail.
- Des heures supplémentaires pourront être proposées aux salariés volontaires.

Cette mission sera valorisée par une prime de 200 € Brut mensuel. En cas de souhait d'abandon de la mission par le salarié, cette demande pourra être étudiée dès qu'un poste fixe se libérera. La prime pourra être retirée dès le mois suivant.

En cas d'inadéquation du salarié à cette mission, la Direction pourra également émettre le souhait de l'arrêt de cette dernière et par conséquent la prime pourra être retirée dès le mois suivant.

Nom prénom de l'AS / AMP / AES :

Date et signature :